



ÉDUCATEUR

TEUR

JEUNES ENFANTS

APPRENDRE UN MÉTIER

OBTENIR UN DIPLÔME !

L'Éducateur Jeunes Enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, effectives et artistiques en créant un environnement riche et motivant.



Ses missions :

- Accueillir les parents et les enfants.
- Organiser les activités d'éveil.
- Favoriser l'acquisition de l'autonomie et de la socialisation de l'enfant.
- Encadrer des groupes d'enfants.
- Animer et coordonner l'équipe.
- Contrôler les soins et l'hygiène de vie quotidienne des enfants.
- Mettre en pratique le projet pédagogique du lieu d'accueil de jeunes enfants.
- Accomplir certaines tâches administratives.



Inès, 25 ans,
éducatrice
jeunes enfants

« La mission principale de l'EJE est de contribuer à l'éveil des petits, de les encourager vers une certaine autonomie, et de mener des actions pédagogiques qui favoriseront leur vie en collectivité. L'EJE veille aussi à la sécurité des enfants, et devient le lien entre l'enfant à l'extérieur de la maison et ses parents. »

QUELS EMPLOYEURS ?

75 % des EJE exercent dans les structures d'accueil de la petite enfance, les structures socio-éducatives, sanitaires ou de loisirs. Les crèches (collectives, familiales et parentales), les hôpitaux auprès d'enfants malades ou en convalescence, les services spécialisés auprès d'enfants souffrant de handicaps ou de difficultés sociales (PMI foyers de l'enfance, IME, ...).

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

- Être titulaire du BAC, DAEU, ou titre admis en dispense du BAC.
- Ou être titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture, du CAP Petite Enfance, du DE AMP, DE AVS et justifier de 3 années d'expérience dans le secteur de la petite enfance.

ET

- PARCOURSUP, par la voie des sélections des voies directes dans un centre de formation partenaire du CFA.
- Ou par des épreuves de sélection orales organisées par le CFA après la signature d'un contrat d'apprentissage.

LE CONTENU DE LA FORMATION

1500h

D'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE
RÉPARTIES SUR 3 ANS

4 domaines de formation

DF1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

DF2 : Action éducative en direction des jeunes enfants.

DF3 : Institution, travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle.

DF4 : Dynamique institutionnelle, partenariat et réseaux.

Planning de l'alternance* (sur 36 mois)

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
38 semaines de formation pratique	38 semaines de formation pratique	37 semaines de formation pratique
14 semaines de formation théorique	14 semaines de formation théorique	15 semaines de formation théorique

* répartition donnée à titre indicatif

LES MODALITÉS DE CERTIFICATION

Chacun des 4 domaines est validé par une épreuve en centre d'examen et en contrôle continu.

DC1 : Présentation et soutenance d'un mémoire de positionnement professionnel.

DC2 : Oral sur la démarche éducative à partir de 3 travaux à finalité éducative.

DC3 : Épreuve écrite de communication professionnelle.

DC4 : Épreuve écrite de note de synthèse.

Un domaine est validé lorsque l'apprenti obtient une note au moins égale à 10/20 pour ce domaine. L'ensemble du diplôme doit être validé dans une période de 5 ans à compter de la date de notification de la validation du 1^{er} DC.

